

Evolutions de la méthode de construction des tarifs réglementés de vente d'électricité - 2e volet

Date de la contribution : 24/07/2026

Introduction

2. Introduction du nouveau mécanisme de capacité dans le calcul des TRVE

Question 1 : A répondre dans le 1er volet de la consultation publique

Question 2 : A répondre dans le 1er volet de la consultation publique

3. Evolution des puissances ouvertes à la souscription pour les options des TRVE Bleus

Question 3 : A répondre dans le 1er volet de la consultation publique

Question 4 : Êtes-vous favorable à la mise en place à terme d'un échelonnage de la puissance souscrite au pas de 1 kVA ?

L'APREN est favorable à cette évolution pour une meilleure adéquation entre PS et besoin du client.

4. Evolution du calcul de la part énergie des TRVE pour s'adapter aux évolutions du système électrique

Question 5 : Etes-vous favorable à la prise en compte des déplacements de consommation dès 2027 liés à la réforme des heures creuses ?

Défavorable

Commentaire :

L'APREN n'est pas favorable, les données disponibles restent exploratoires et limitées. On privilégie une prise en compte à partir de février 2028, sur la base de données observées.

Question 6 : Êtes-vous favorables à l'utilisation de ces données pour le calcul des nouveaux profils de consommation ? Sinon, quelle source de données privilégieriez-vous pour anticiper le changement de forme des profils horaires ?

Défavorable

Commentaire :

L'APREN n'est pas favorable, on privilégie l'utilisation de données réelles observées après mise en œuvre de la réforme. Dans l'attente, le maintien de la méthodologie actuelle paraît plus robuste. De plus, toute évolution de la courbe de charge devrait être cohérente avec les hypothèses retenues pour la PFC afin d'assurer la cohérence globale du calcul du coût de sourcing.

Question 7 : Etes-vous favorable à la méthode de lissage des impacts de la réforme des HC sur le profil cible pour l'année 2027 ? Sinon, quelle méthode privilégieriez-vous pour anticiper le changement de forme des profils horaires ?

Défavorable

Commentaire :

L'APREN n'est pas favorable, cette méthode complexifie la construction des TRVE et réduit leur répliquabilité. Il faut limiter le nombre de lissages effectués : on recommande d'attendre des données réelles avant d'intégrer ces effets.

Question 8 : Sur combien d'années calculeriez-vous les paramètres historiques de la PFC ? Adapteriez-vous la méthode de calcul pour prendre en compte la croissance de la production solaire ?

L'APREN est favorable au maintien d'un historique de cinq ans, plus robuste statistiquement (d'autant que les années récentes étaient exceptionnelles). Le développement du solaire devrait être pris en compte par un paramètre dédié plutôt que par une

réduction de l'historique.

Question 9 : Quelle adaptation de la méthode de calcul de la PFC apporteriez-vous pour prendre en compte l'impact de la production solaire sur les prix spots ?

On recommande d'intégrer explicitement l'effet des énergies renouvelables dans la PFC, via une variable explicative dédiée à la production solaire et éolienne : ça permettrait de prendre en compte les évolutions futures attendues du parc de production renouvelable.

Question 10 : Considérez-vous que la variable explicative « semaine » améliore significativement le modèle de calcul de la PFC ?

Non

Commentaire :

L'amélioration apportée par la variable « semaine » paraît en effet limitée. Il s'agirait que l'évaluation des évolutions de méthodologie ne repose pas que sur des critères statistiques mais aussi sur l'impact économique pour les fournisseurs. On privilégie d'autres évolutions, notamment une meilleure construction de la forme horaire pour réduire l'influence des jours avec prix extrêmes, un lissage glissant de la PFC finale et l'intégration explicite des EnR notamment solaire. On est pour l'utilisation d'un historique de 5 ans.

Question 11 : Etes-vous favorable à l'adaptation de la méthode de calcul de la PFC pour prendre en compte un lissage intra-mensuel ? Le cas échéant, comment l'adapteriez-vous ?

Favorable

Commentaire :

cf. réponse à la Q10.

5. Evolution de la brique des CEE et de la structure de la brique des coûts commerciaux dans les TRVE

Question 12 : Estimez-vous que l'indice Emmy à terme peut constituer une référence de marché fiable pour le calcul des TRVE ? Quelle méthode de lissage devrait y être associée afin de représenter au mieux le coût des CEE supportés par les fournisseurs ?

Oui

Commentaire :

Oui, à terme, au regard de la délibération sortie le 15 juillet . Celle-ci devra permettre de comparer l'indice Emmy aux coûts effectivement supportés par EDF afin de vérifier sa fiabilité et de sa bonne représentativité des autres fournisseurs.

Question 13 : Identifiez-vous une autre référence de marché qui pourrait constituer une référence fiable pour le calcul des TRVE ?

pas de réponse.

Question 14 : Estimez-vous pertinent de revoir la structure des coûts commerciaux dans les TRVE Bleus Résidentiels ? dans les TRVE Bleus non résidentiels ? dans les TRVE Jaune et Vert ?

Oui

Commentaire :

Oui pour réexamen. Les coûts commerciaux hors CEE sont majoritairement fixes (variable = surtout les impayés), tandis que les coûts d'acquisition des CEE sont essentiellement variables et doivent rester traités comme tels à 100 %.

4. Evolution de la brique des CEE et de la structure de la brique des coûts commerciaux dans les TRVE

Question 15 : Si vous êtes un fournisseur, quelle est la structure de vos coûts commerciaux hors acquisition de CEE et la structure de vos coûts d'acquisition en CEE, entre coûts fixes et coûts variables pour chaque catégorie de client et comment la reflétez-vous dans vos offres ?

cf. question 14.

6. Calcul de l'espérance du risque thermosensibilité

Question 16 : Êtes-vous favorable à calculer le volume à approvisionner sur 2 ans à partir de la consommation moyenne plutôt qu'à température normale ?

Favorable

Commentaire :

L'APREN est favorable au calcul du volume à approvisionner sur la base de la consommation moyenne et à son intégration dès 2027. Nous recommandons toutefois de renforcer la transparence de la méthode et de mieux prendre en compte les risques extrêmes, par exemple via une approche fondée sur un quantile élevé.

Question 17 : Êtes-vous favorable à intégrer ce volume au lissage 2 ans, dès le calcul des TRVE 2027 ?

Ni favorable, ni défavorable

Commentaire :

cf. réponse question 16.

Question 18 : Avez-vous des pistes d'amélioration sur la calibration des autres paramètres de calcul de ce risque thermosensibilité ? (gradients, modèle spot...)

cf. réponse question 16.

7. Paramétrage de l'option Tempo

Question 19 : Partagez-vous le constat de la CRE quant à la nécessité de garantir l'attractivité long terme de l'option Tempo pour les clients ayant la possibilité de s'effacer en jour de pointe mobile ?

Oui

Commentaire :

L'APREN partage l'objectif de préserver l'attractivité de Tempo tout en assurant la cohérence économique entre les options. La méthode retenue devra rester transparente, lisible et répliquable.

Question 20 : Quelles sont vos observations sur la méthode envisagée par la CRE pour intégrer l'option Tempo au calcul des TRVE par « option cible » ?

cf. réponse question 19.

Question 21 : Si vous êtes un fournisseur proposant des offres dites « à pointe mobile », comment quantifiez-vous la valeur de l'effacement (à court terme et à long terme) ?

cf. réponse question 19.

Question 22 : Estimez-vous nécessaire de ne pas tirer en rouge certains jours précédant des jours fériés (24 et 31 décembre), même si ces jours sont éventuellement tendus pour le système électrique ?

Oui

Commentaire :

L'APREN est favorable à l'exclusion des 24 et 31 décembre des jours rouges potentiels, ainsi qu'à l'introduction de contraintes permettant une meilleure répartition des jours rouges. Une convergence progressive avec l'algorithme des jours PP paraît également pertinente.

Question 23 : Êtes-vous favorable à l'ajout dans l'algorithme de contraintes supplémentaires sur les jours rouges afin de mieux adapter le tirage aux besoins concrets des utilisateurs, comme l'ajout d'un tunnel mensuel ?

Ni favorable, ni défavorable

Commentaire :

| cf. réponse question 22.

Question 24 : Etes-vous favorable à une évolution de l'algorithme de tirage des jours rouges, par exemple en convergeant vers l'algorithme de tirage des jours PP ? Quelle propriété devrait satisfaire cet algorithme pour répondre aux besoins des fournisseurs, notamment en termes de transparence, reproductibilité et de délai de prévenance ?

Ni favorable, ni défavorable

Commentaire :

| cf. réponse question 22.